



Les acteurs du territoire

Chaque année, de multiples projets et actions sont réalisés, tant par la ville de Brest que par les différents acteurs brestois de la solidarité internationale. Cette implication des acteurs institutionnels et associatifs fait vivre la tradition d'ouverture et de solidarité brestoïse.

Ainsi la ville s'engage auprès de ses partenaires brestois et soutient leurs actions. Celles-ci sont présentées au public chaque année dans le cadre de la programmation événementielle de la ville.

Le site Solinter

La ville de Brest a accompagné les associations brestoïses de solidarité internationale dans la mise en place d'un site participatif appelé Solinter. Le Collectif des associations de solidarité internationale dispose d'un site internet sur lequel vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires.

Ainsi, celles-ci sont dotées d'un moyen de communication dynamique et interactif, qui leur permet d'échanger entre elles, mais aussi avec le public. Ce site recense les associations brestoïses de solidarité internationale, et présente l'actualité et des informations pratiques.

Le fonds de soutien aux associations de solidarité internationale

La ville de Brest soutient les projets de solidarité internationale portés par des associations brestoïses de solidarité internationale. Un dossier de demande de subvention doit être retiré auprès de la Mission Internationale des Echanges et de la Coopération ou en ligne. Les dossiers sont examinés lors de commissions qui ont lieu deux à trois fois par an.

Les critères d'éligibilité

- > avoir un ancrage brestois (domiciliation et membres adhérents)
- > mener un projet d'aide au développement ou d'éducation au développement
- > avoir un partenaire local dans le pays cible de l'action
- > démontrer une recherche de cofinancements ou d'autofinancement
- > voir rendu compte de l'utilisation d'une subvention antérieure de la ville de Brest
- > prévoir le suivi et l'évaluation du projet

Jumelage-coopération avec Saponé

Brest et la commune rurale de Saponé au Burkina Faso sont unies depuis de nombreuses années. En 2006, date de création administrative de la commune de Saponé et d'élection du premier Conseil municipal, des accords de coopération sont engagés par la ville de Brest et Brest métropole avec la commune de Saponé au Burkina Faso. Un jumelage officialise ces liens en 1989. La coopération, initialement centrée sur la mise en place de l'administration municipale à Saponé, a évolué vers une coopération sur des projets techniques thématiques. Les fondements de cette coopération reposent sur l'échange de savoir-faire, ainsi que sur les notions de solidarité et de réciprocité.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Brest métropole a soutenu un premier projet de raccordement à l'eau potable du centre médical de Saponé, achevé en 2009. Suite aux résultats positifs de cette première expérience, un nouveau projet a été mis en place en 2011, financé en partie par le dispositif « 1% solidarité eau », issu de la loi Oudin-Santini.

Ce projet de cinq ans qui bénéficie d'un cofinancement à la fois du ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et également de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, vise à renforcer de manière rationnelle et durable l'accès de la population de Saponé à l'eau et à l'assainissement. Le projet comprend donc la formation des personnes qui participeront au suivi de l'installation de ces nouvelles infrastructures, ainsi qu'à la gestion de leur utilisation.

Ce projet se réalise en étroite collaboration avec les autorités et les associations locales, créant une opportunité d'échange et d'apprentissage réciproque.

Contact

Mission internationale, échanges et coopérations de Brest métropole

29200 Brest

☎ 02 98 33 50 50

@ relations-internationales@brest-metropole.fr

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **31 juillet 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE
24, rue Coat-ar-Guêven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST
2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30